



## Protocole en cas d'accident d'exposition au sang (AES) lors de mobilité internationale

### 1- Principes

Le VIH fait partie des maladies infectieuses transmises par le sang, tout comme l'hépatite B et l'hépatite C. Le personnel soignant est donc exposé à un risque de contamination en cas de contact avec du sang ou autres liquides biologiques.

On appelle Accident d'Exposition au Sang (AES), tout contact avec du sang ou des liquides biologiques, comportant :

- Une effraction cutanée (piqûre, coupure)
- Une projection sur une muqueuse (yeux, bouche) ou sur une peau déjà lésée (plaie, eczéma)

Le risque de transmission dépend du type d'exposition. Toutes blessures avec des objets contaminés par du sang présentent un risque de transmission significatif et les facteurs suivants accroissent ce risque :

- Blessure profonde
- Sang visible sur l'objet ayant causé la blessure
- Patient infecté

Avant de partir en stage mobilité internationale, l'infirmière de santé, en collaboration avec les répondants des relations internationales des quatre filières, peut vous distribuer un traitement prophylactique contre le HIV (PEP-HIV) selon le niveau de criticité du risque (haute prévalence HIV, système de soins disponible, etc.).

### 2- Prévenir les accidents d'exposition au sang

- S'organiser dans son travail : préparer le geste et travailler calmement
- Ne jamais ré-capuchonner une aiguille usagée
- Recueillir les objets piquants/coupants dans les conteneurs à disposition (collecteur ou bouteille en plastique par exemple)
- Manipuler systématiquement les objets coupants, piquants, souillés avec une pince
- Porter des gants si contact avec du sang/liquides biologiques/muqueuses (lors d'une piqûre, le gant essuie environ 50% du sang qui souille l'aiguille et diminue ainsi le risque de contamination)
- Porter des lunettes de protection et un masque si risque de projection
- Décontaminer les surfaces de travail en cas de souillures selon les protocoles en vigueur
- Isoler le linge contaminé et désinfecter le matériel souillé

### 3- Procédure à suivre en cas d'exposition au sang

#### a- Mesures urgentes :

Si piqûre ou blessure : laver immédiatement la zone cutanée à l'eau du robinet et savon, puis désinfecter (par exemple avec de la Chlorhexidine alcoolique 0,5% ou Bétadine ou alcool 70°, puis laisser agir 5 minutes).

Si projection dans la bouche ou le nez : rincer immédiatement et abondamment à l'eau du robinet puis avec un désinfectant tel que la Chlorhexidine aqueuse 0,1%.

Si projection dans les yeux : (ôter les verres de contact !) rincer immédiatement et abondamment à l'eau du robinet (ou douche oculaire), puis instiller 2-3 gouttes de collyre, par exemple collyre Chlorhexidine 0,05%. Répéter après 10 minutes.

**b- Identifier le patient source et tester le patient-source :**

Retenir la personne, et demander EN URGENCE (avec son accord) les sérologies hépatite B et C, HIV.

Concernant la sérologie HIV : il faut un test comportant Antigène P24 et anti-HIV. Attention : un test rapide n'est pas suffisant (ne test pas l'Ag P24)

**Prendre contact par téléphone avec la médecine du personnel du CHUV**

**+ 41 (0)21 314.02.75 (24h/24H)** qui vous renseignera sur les mesures immédiates à prendre (OBLIGATOIRE)

**c- Prendre contact par mail ou par téléphone avec le doyen des relations internationales**

**d- Consulter un médecin ou un professionnel de santé sur votre lieu de stage**

Hépatite B : Vous êtes vaccinés contre l'hépatite B, car il s'agit d'une exigence de l'école. Un taux d'anticorps supérieur à 100UI/l est exigé. Pour les étudiants non répondants au vaccin, prendre contact avant le stage avec le service de santé.

Hépatite C : Il n'existe pas de vaccin ni de traitement actuellement contre l'hépatite C. En cas d'AES avec un patient HCV positif, un suivi sérologique sera effectué à 3 et 6 mois.

HIV : Selon l'évaluation du risque effectuée par un médecin spécialiste, une prophylaxie post-expositionnelle HIV (PEP-HIV) peut être recommandée. Elle doit débiter, au plus tard, dans les 48 heures après l'accident.

**Vous ne prenez la PEP-HIV que sur ordre du médecin de la médecine du personnel du CHUV ou d'un médecin spécialiste du lieu de stage.**

Lors du début de la PEP-HIV : vous devez effectuer un test de dépistage HIV, et un bilan (créatinine sanguine, formule sanguine simple, ASAT et ALAT, glycémie).

**e- Organisez votre rapatriement dans les plus bref délais** en cas de :

- mise en danger de la sécurité de l'étudiant
  - de sérologies non réalisables le jour même de l'AES
  - en cas d'absence d'accès à un traitement de PEP pour 28 jours et de suivi de PEP
- Récoltez le maximum d'informations concernant l'AES pour l'évaluation en Suisse (tests sérologiques effectués chez le patient-source et leurs résultats, résultats des examens vous concernant).
  - Arrivé en Suisse, contactez la Médecine du personnel du CHUV 021 314.02.75 (24h/24H) pour le suivi de l'AES.
  - Adressez dans les meilleurs délais une déclaration d'accident à votre assurance accident LAA.